



*Centre Psycho-Médico-Social
de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Entrée Jacques, 68
5030 - GEMBLOUX
Tél. : 081/ 61.48.08
Fax : 081/61.60.41*

Projet du Centre P.M.S. de Gembloux

2016 – 2020

TABLE DES MATIERES

| | | |
|------|---|----|
| I. | CADRE DE TRAVAIL | 1 |
| | <u>CADRE GENERAL DE TRAVAIL</u> | 1 |
| | <u>PRESENTATION DU CENTRE P.M.S. DE GEMBOUX</u> | 2 |
| | <u>ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DESSERVIS PAR NOTRE CENTRE P.M.S.</u> | 3 |
| II. | NOS VALEURS | 6 |
| III. | NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES ET NOS ACTIONS | 7 |
| | 1. <u>Offre de service aux consultants</u> | 8 |
| | A l'égard des élèves et des parents | 8 |
| | A l'égard des établissements scolaires | 8 |
| | A l'égard des institutions partenaires | 9 |
| | 2. <u>Réponses aux demandes</u> | 9 |
| | 3. <u>Les actions de prévention</u> | 10 |
| | 4. <u>Le repérage des difficultés</u> | 11 |
| | 5. <u>Le diagnostic et la guidance</u> | 13 |
| | 6. <u>L'information et l'orientation professionnelle</u> | 13 |
| | 7. <u>Le soutien à la parentalité</u> | 15 |
| | 8. <u>L'éducation à la santé</u> | 16 |
| IV. | NOS PARTENAIRES | 17 |

I. CADRE DE TRAVAIL

CADRE GENERAL DE TRAVAIL

Les centres psycho-médico-sociaux (P.M.S.) s'intègrent dans le dispositif éducatif mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Ils accompagnent les élèves dans leur parcours scolaire de la maternelle à la fin du secondaire.

Les missions des centres PMS ont été redéfinies dans le décret du 14 juillet 2006.

- *promouvoir les conditions psychologiques, psycho-pédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique*

- *contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle*

- *dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle.*

Elles sont déclinées selon 8 axes de travail que nous développerons plus loin en présentant nos actions concrètes.

Partenaires privilégiés des écoles, les centres PMS fonctionnent en toute indépendance et ce, dans un souci de neutralité et d'objectivité.

Ils fonctionnent en **tridisciplinarité** : des psychologues, (ou conseillers psychopédagogiques), des assistants sociaux (sociales), des infirmiers(ères) croisent leur regard pour aborder l'enfant ou l'adolescent dans toutes les composantes de sa personnalité, en tenant compte de son environnement familial et social.

Ils offrent des **services gratuits, consultatifs et soumis au secret professionnel**.

PRESENTATION DU CENTRE P.M.S. DE GEMBOUX

L'équipe du centre P.M.S. de la F.W.B. de Gembloux se compose en équivalents temps plein d'un directeur, de deux conseillers psycho-pédagogiques, de deux auxiliaires sociaux, de deux auxiliaires paramédicaux et d'un agent administratif (secrétariat/comptabilité). Notons que ce cadre est théorique puisque dans la réalité, les agents techniques ont majoritairement des charges à temps partiel ce qui augmente leur nombre.

Actuellement, et suite à la création d'un Centre d'Enseignement de Formation en Alternance (CEFA) à l'Institut Technique Horticole (ITH) de Gembloux, nous bénéficions d'un cadre complémentaire à raison d'une journée et demie par semaine depuis que nous avons signé une convention de partenariat avec le centre PMS Provincial de Nivelles. Cette conseillère psychopédagogique est administrative-ment attachée au Centre PMS Provincial de Nivelles. Cette convention est conclue pour une durée d'un an et est renouvelable tant que le nombre d'élèves n'atteint pas 75 pour un des deux centres PMS partenaires (décret du 19 février 2009). Sa présence permet des actions spécifiques auprès des élèves du CEFA.

Deux médecins sont également attachés au centre par convention pour assurer le suivi médical des élèves et participer aux tâches d'éducation à la santé (*décrets du 20/12/01 et du 16/05/02*).

Coordonnées du siège principal

- * Rue Entrée Jacques, 68 à 5030 GEMBOUX
- Tél. 081/61.48.08 - Fax : 081/61.60.41
- e-mail : cpms.gembloux@skynet.be

Coordonnées des cabinets de consultation

- * Rue de la Bouteille, 1A à 5030 GEMBOUX
Tél. 081/61.12.07 - Fax : 081/61.50.03
e-mail : cpmsgemblouxbouteille@gmail.com

- * Rue Adolphe Parmentier, 2 à 5020 VEDRIN
GSM : 0477/64.98.26

Des locaux sont également mis à la disposition des équipes dans les écoles desservies pour y recevoir élèves et parents.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DESSERVIS PAR NOTRE CENTRE P.M.S.:

Athénée Royal de Gembloux (ARG)

L'établissement propose:

- un enseignement maternel et primaire réparti sur quatre implantations
- un enseignement secondaire général (avec un premier degré commun et différencié)
- un enseignement technique de transition, section informatique (2^e et 3^e degré).
- un enseignement technique de qualification au 2^e degré en techniques sociales et animation.
- un enseignement technique de qualification au 2^e et 3^e degré en gestion/comptabilité.
- un enseignement technique de qualification au 2^e et 3^e degré en électromécanique.

L'école pratique l'immersion linguistique en anglais ou néerlandais à partir de la troisième maternelle avec, depuis 2012-2013, une continuité dans le secondaire. Dans le fondamental, la population se différencie selon les implantations et selon l'organisation ou non de l'immersion. La diversité sociale favorise la mixité et constitue une richesse pour chacun.

Institut Technique Horticole (ITH)

L'école organise :

- un premier degré commun et différencié

- un enseignement technique de transition, section sciences appliquées
- un enseignement technique de qualification en horticulture, en sylviculture et en environnement
- un enseignement professionnel en horticulture, sylviculture, fleuristerie et en 7^{ème} P, arboriste grimpeur-élagueur, aménagement parcs et jardins, complément en art floral et mécanique agricole et horticole

Cette école a la particularité d'accueillir davantage d'élèves au 2^o et 3^o degré à la suite d'un choix professionnel ou d'une réorientation.

Les élèves viennent de toute la Wallonie ce qui explique qu'un certain nombre d'entre eux sont hébergés à l'Internat autonome de Gembloux qui se situe à proximité de l'école.

L'ITH est devenu une école coopérante pour le CEFA de Suarlée (ITCA) depuis septembre 2009. Actuellement, une formation en horticulture article 49 est proposée au 2^{ème} et 3^{ème} degré de l'enseignement professionnel.

Ecole fondamentale autonome de Vedrin

Enseignement maternel et primaire

Deux implantations sur Vedrin

Ecole fondamentale autonome de Gentinnes « Les Petits Boulis »

Enseignement maternel et primaire

Depuis 2009-2010, l'école pratique l'immersion linguistique en néerlandais à partir de la 3^e maternelle.

Ecole fondamentale autonome de Nil-Saint-Vincent « Le Bon Départ »

Enseignement maternel et primaire

Deux implantations: Nil-Saint-Vincent et Mont-Saint-Guibert.

Ecole fondamentale autonome de Sombreffe « Les Deux Châtaigners »

Enseignement maternel et primaire

Haute Ecole Charlemagne (ISIA)

Baccalauréats et masters en horticulture

Architecture des jardins et du paysage

Master architecte paysagiste

Les élèves viennent de toute la Wallonie et de l'étranger (France principalement).

Notre centre PMS s'adresse donc à une population hétérogène issue de tous les milieux socio-économiques. Cette diversité est observée au sein des établissements eux-mêmes mais aussi en fonction des implantations d'une même école. La majorité de nos écoles fondamentales se situe en milieu rural alors que nos écoles secondaires se situent en milieu urbain.

II. NOS VALEURS

Notre centre P.M.S. veut être un lieu **d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'aide** pour les élèves et leurs parents.

Nous considérons l'élève, quel que soit son âge, comme une personne à part entière, ayant des besoins, des désirs, des ressources et des compétences mais dont nous savons aussi combien il peut rencontrer des difficultés de tout ordre.

Notre démarche est sous-tendue par les valeurs de **respect** :

- **des particularités** de chacun quels que soient son milieu social, économique, culturel et ses convictions. Nous voulons lutter contre toute forme de discrimination ou de relégation.
- **du secret professionnel**

La **tolérance** accompagne chacune de nos actions.

Celles-ci visent la réussite, l'épanouissement et l'autonomie de l'élève qui tout au long de son parcours scolaire reste **au centre de toute notre attention**.

Nous sommes particulièrement attentifs aux publics qui nous paraissent les plus fragilisés, dans un esprit de **solidarité et d'égalité des chances**.

Nous nous définissons essentiellement comme un **espace de parole non thérapeutique**, dans la rencontre individuelle ou dans des animations de groupe. Ouvrir à l'expression, au débat nous paraît contribuer à l'éducation à la citoyenneté, à une humanisation de l'école propice à réduire frustration et violence.

Ces tâches requièrent de chacun des **compétences professionnelles pointues**, des qualités personnelles d'**empathie**, une **bonne connaissance du terrain scolaire, sociétal et du monde du travail**. La **formation continuée** des agents tout au long de leur parcours est un gage d'efficacité et de pertinence dans l'accomplissement de leurs missions.

III. NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES ET NOS ACTIONS

Attentifs à garder un esprit critique sur nos actions, nos priorités et notre méthodologie sont sans cesse questionnées.

Ainsi, nous restons soucieux d'accompagner les enfants dès leur entrée à l'école. Les interventions concrètes au niveau des classes du maternel sont rappelées à travers les axes de l'offre de service, du repérage des difficultés et du soutien à la parentalité. Cette priorité a d'autant plus de sens aujourd'hui qu'il est maintenant défini par décret, des socles de compétences initiales et qu'un processus d'observation de ces compétences doit être mis en place en 3^{ème} maternelle par le titulaire.

Concernant l'axe information et orientation professionnelle, notre réflexion nous a amené à considérer qu'il était essentiel de continuer à proposer de l'information aux élèves et à leurs parents mais aussi de contribuer à rendre les élèves compétents dans leurs choix en vue de la construction de leur projet professionnel. Pour ce faire, notre démarche d'information est combinée à des actions collectives ou individuelles qui les aident dans leur connaissance de soi.

Parallèlement, cette démarche contribue à valoriser l'enseignement technique et professionnel, souvent victime de préjugés.

Depuis l'été 2012, quand l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle a été intégrée aux missions de l'école, nous avons développé cette thématique à travers des interventions collectives qui se sont avérées bien nécessaires quel que soit le niveau. A côté de ce thème, nous observons un glissement dans nos animations collectives, qu'elles soient à notre initiative ou faisant suite à la demande des écoles, vers l'axe du bien-être dans le cadre scolaire (harcèlement/climat de classe, estime de soi, dangers d'internet/réseaux sociaux).

Enfin, chacune de nos actions est guidée par la volonté d'encourager et renforcer l'autonomie de nos consultants.

1. Offre de service aux consultants

Faire connaître notre service auprès des jeunes, des parents, des écoles et rencontrer leurs besoins sont des priorités pour nous. En effet, face aux questions et difficultés qu'ils rencontrent, le centre PMS se veut un espace de référence.

A l'égard des élèves et des parents :

En septembre, l'équipe rencontre les élèves des classes de 1ère secondaire et présente les missions du centre.

A l'ITH, cette intervention est également organisée au niveau des classes de 3^e secondaire suite à l'arrivée massive de nouveaux élèves.

La même démarche est réalisée auprès des élèves du CEFA. L'entretien individuel d'accueil complète l'information donnée en classe.

Des affiches et des boîtes aux lettres sont placées dans les écoles. Elles sont un outil de communication très efficace et discret entre les élèves et nous.

Pour informer les parents de notre rôle et de nos actions, nous utilisons les affiches et folders proposés par la FWB ainsi que des documents que nous avons nous-mêmes créés.

Nous assurons notre visibilité dès la 1^{ère} maternelle en adoptant une attitude pro-active en allant à la rencontre des parents à l'occasion de réunion d'accueil et de manifestations organisées par l'école.

En primaire et secondaire, nous sommes présents aux réunions de parents et autres moments privilégiés de rencontre au sein de l'école.

A l'égard des établissements scolaires :

Nous optons pour une politique de proximité avec nos écoles. Nous veillons donc à informer les équipes éducatives de nos choix et ajustements méthodologiques.

Pour faciliter la prise de contact et pallier les changements réguliers de personnel, nous affichons dans l'ensemble de nos écoles, en début d'année, la composition de l'équipe, ses coordonnées ainsi que l'horaire de chacun.

Dans les écoles secondaires, nous rappelons également, nos missions à l'équipe éducative par le biais d'une lettre informative. De plus, une rencontre avec les chefs d'établissements est proposée. C'est l'occasion de rediscuter ensemble des projets de l'année.

Nous participons aux conseils de classe, aux conseils de guidance, aux conseils de participation et à diverses manifestations scolaires.

Nous observons que notre présence régulière et notre disponibilité créent des liens favorables à une collaboration positive.

A l'égard des institutions partenaires :

Attentifs à développer selon les besoins des partenariats notamment avec les services locaux, nous participons régulièrement aux réunions de la plate-forme santé (Axe 3) du Plan de Cohésion sociale organisées par la ville de Gembloux. Ces réunions mettent en contact les différents acteurs sociaux et psychomédicaux de la ville.

Nous profitons également de l'organisation de réunions générales au sein du Centre pour inviter l'un ou l'autre partenaire afin de renforcer les relations entre nous, discuter de projets, ...

Nous participons également aux réunions organisées à l'échelle provinciale telles que celles planifiées par le CLPS de Namur.

Il va de soi que tous ces moments d'échanges permettent de rappeler nos missions et présentent nos projets.

2. Réponses aux demandes

Notre politique de proximité a pour effet d'induire un grand nombre de demandes.

Il nous paraît important d'analyser en profondeur toutes les demandes en équipe tri-disciplinaire. Cette analyse est une étape essentielle car elle permet de clarifier et souvent de dédramatiser les situations. Elle nous donne le recul nécessaire et nous évite de fonctionner dans l'urgence et la précipitation.

Nous veillons à ce que les enseignants s'impliquent dans la procédure de demande et encouragent les parents à solliciter notre intervention en vue d'une aide adéquate.

Nous veillons à répondre aux demandes dans un délai acceptable ainsi qu'à faire un retour auprès de la personne demandeuse, dans le respect du secret professionnel.

Les réponses possibles sont de différentes natures, nous le verrons au niveau de l'axe 5.

Pour les élèves du CEFA, l'agent PMS a des contacts réguliers avec l'accompagnatrice, responsable du suivi des jeunes en entreprise. Les de-

mandes émanent souvent de ces concertations. Les réponses aux demandes peuvent se faire en binôme avec l'accompagnatrice. En effet, faire des liens entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise s'avère généralement judicieux.

3. Les actions de prévention

Ces actions sont fonction des réalités et besoins de terrain. Elles ciblent :

- La prévention du décrochage scolaire

Cette prévention doit être précoce. C'est pourquoi nous avons intensifié les contacts avec les institutrices du maternel et du 1^{er} degré primaire.

Les concertations avec les enseignants et leurs observations sur les difficultés d'adaptation, de socialisation, sur les difficultés d'apprentissages, ainsi que les anamnèses médicales et sociales remplies par les parents nous alertent sur les premiers signes de décrochage.

Nous sommes attentifs au phénomène de l'absentéisme. Dans ce domaine, la bonne collaboration entre les parents, l'école et nous est essentielle.

Cette thématique est également très investie par la CPP qui a en charge les élèves du CEFA. Ainsi, la perte d'un contrat, par exemple, est rapidement analysée avec le jeune afin d'activer une dynamique d'« accrochage » scolaire.

- La prévention contre la violence

Nous pensons que la violence a tendance à se manifester là où il y a peu d'écoute ou peu de reconnaissance, là où la parole est déficiente. Nous en tenons compte dans chacune de nos interventions individuelles ou collectives.

- L'éducation affective et sexuelle

Alors que nos actions étaient souvent ponctuelles (fonction des demandes des écoles), notre volonté aujourd'hui est d'intervenir de manière plus systématique dans certaines classes. Ceci est développé dans le point 8 « l'éducation à la santé ».

- La prévention des assuétudes

Actuellement, nous sommes moins sollicités par les écoles pour cette thématique. Nous restons néanmoins disponibles et attentifs.

- **La prévention du harcèlement**

De plus en plus de demandes concernent ce type de problématique. Elles nous arrivent des écoles ou des parents (plus exceptionnellement des élèves eux-mêmes). Très concernés par ces situations, nous observons que plusieurs de nos écoles développent le projet d'aménagement des cours de récréation. Nos interventions viennent donc plus en soutien au projet plus global mené par les équipes éducatives.

Il va de soi que ces actions de prévention impliquent un travail en réseau.

4. Le repérage des difficultés

Nous entendons le terme « difficultés » dans toutes ses dimensions : difficultés dans les apprentissages mais aussi difficultés d'adaptation, relationnelles, personnelles, familiales, médicales, ...

Les concertations régulières avec l'équipe éducative, l'observation en classe, la participation aux conseils de classe, aux réunions de parents, le dépouillement des anamnèses sociales et médicales, les questionnaires et les tests sont nos principales sources de repérage.

En 1^{ère} maternelle

Nous établissons le contact avec les parents par le biais de rencontres ou des anamnèses. Notre attention porte sur l'adaptation scolaire des enfants. Nous avons également des contacts avec l'enseignant.

En 2^e maternelle

Nous organisons des concertations avec les institutrices pour aborder le développement de ses élèves au travers de leur langage et de leur communication.

En 3^e maternelle

Nous procédons au dépistage tri-disciplinaire grâce aux concertations avec les institutrices, des observations, des anamnèses sociales et médicales, un examen neuro-moteur et des tests psycho-pédagogiques lorsque des problèmes sont repérés. Des entretiens avec les parents sont évidemment proposés.

Le travail en 3^{ème} maternelle s'échelonne sur toute l'année.

En 1^e et 2^e années primaires

Dès octobre-novembre, et de façon régulière par la suite, nous concertons avec les institutrices sur l'adaptation et les apprentissages des élèves.

En fin de parcours primaire, nous sommes attentifs aux élèves présentant un retard pédagogique pour lesquels une 8^e année peut être envisagée.

En 1^{ère} (et 3^{ème} secondaire pour l'ITH)

Nous ouvrons un dossier pour chaque nouvel élève sur base des anamnèses sociales et médicales, de questionnaires ou de tests, d'informations recueillies lors des premiers conseils de classe. Faisant suite à ces éléments, il est possible aux élèves ou aux parents d'avoir un rendez-vous à leur demande ou à notre initiative.

Nous accordons une attention particulière aux élèves de 1^{ère} et 2^{ème} différenciée. Notre objectif est de proposer un accompagnement dans le cadre de leur parcours scolaire et de l'élaboration de leur projet professionnel. Un entretien est proposé aux parents. Nous allons à la rencontre des élèves soit en collectif soit en individuel. La question de la motivation des élèves et de leur méthode de travail est souvent au centre des échanges avec les enseignants. Nous apportons un point de vue qui élargit le regard porté sur l'élève à sa dimension d'adolescent aux prises avec des questions qui dépassent le seul aspect scolaire.

En ce qui concerne les autres classes, nous participons systématiquement aux conseils de classe. Nous avons également des concertations régulières avec et les équipes éducatives.

Les élèves en intégration

Ces enfants à besoins spécifiques requièrent également toute notre vigilance. Celle-ci s'exerce notamment à travers la collaboration étroite entre tous les partenaires (écoles et CPMS spécialisés, école ordinaire, parents et tout autre intervenant extérieur à l'école). Ces collaborations se mettent en place dès l'analyse de la demande d'intégration et se poursuivent tout au long du projet.

Il en va de même avec les élèves ayant quitté l'enseignement spécialisé et intégré l'enseignement ordinaire.

Le CEFA

Une attention particulière est également accordée aux élèves qui commencent leur scolarité à l'ITH en intégrant le CEFA. Le dossier scolaire de chaque élève est consulté et les contacts avec l'équipe pédagogique du CEFA sont réguliers. L'accompagnatrice communique ses inquiétudes et signale systématiquement chaque rupture de contrat.

La guidance des élèves du CEFA est systématique et accompagne le jeune dès son inscription jusqu'à la fin de son parcours au CEFA de l'ITH.

5. Le diagnostic et la guidance

Souvent les parents et l'école font des constats, ont des questions et attendent du centre PMS une analyse. D'où vient le problème et quel type de solution peut-on y apporter ?

Après examen de la demande, l'équipe met en œuvre une série d'outils appropriés. Il peut s'agir selon les cas, d'observation, de testing, d'entretiens ou d'animation de groupe. La réunion d'équipe permet ensuite de croiser les différents regards et de poser des hypothèses diagnostiques. C'est dans ce cadre que sont envisagées les remédiations à prévoir, les prises en charge thérapeutiques externes et dans certains cas, les réorientations (changement d'option, changement de type d'enseignement - alternance, spécialisé...). L'agent PMS peut aussi faire le choix, discuté en équipe, d'engager une guidance avec l'enfant et/ou avec les parents.

Dans beaucoup de cas, c'est l'éclairage apporté à l'enseignant, le dialogue avec lui qui permettra de trouver, dans le cadre de l'école ou de la classe, les aides les plus adéquates.

6. L'information et l'orientation professionnelle

Permettre le processus d'orientation tout au long de sa scolarité et le plus tôt possible rend l'élève acteur de sa vie scolaire et de sa vie professionnelle.

C'est l'aider à faire le point sur ce qu'il vit et ressent, à découvrir qui il est, quels sont ses valeurs, ses préférences, ses intérêts, ses forces et ses faiblesses mais aussi ses ressources.

C'est tenter de donner un sens aux apprentissages.

C'est se projeter dans l'avenir en développant des projets professionnels qui le motiveront dans sa scolarité.

C'est mettre en lien le monde de l'école, le monde social, le monde professionnel mais aussi le monde familial (tous riches de ressources et de compétences).

C'est encore encourager une attitude dynamique et pro-active.

En termes d'actions systématiques, nous intervenons en 6^e primaire avec deux objectifs principaux:

- informer sur l'organisation de l'enseignement secondaire (et plus particulièrement sur le 1^{er} degré)
- préparer les élèves à leur entrée en secondaire en échangeant avec eux sur leurs représentations, leurs appréhensions, l'organisation de leur travail,...

C'est également l'occasion grâce à l'utilisation de certains outils, d'approcher le monde professionnel en découvrant des métiers parfois peu ou pas connus.

En secondaire, nos actions s'adaptent aux besoins identifiés chez les élèves et leurs parents : ces besoins peuvent être différents dans les écoles d'enseignement général et dans les instituts techniques.

Au 1^e degré

- Nous informons les élèves sur l'organisation et les différentes filières possibles dans l'enseignement secondaire mais aussi sur les différentes formes de formations telles que l'alternance.
- Nous ouvrons le champs des possibles en faisant découvrir aux élèves les différents secteurs professionnels et en élargissant leur connaissance de l'environnement professionnel (en perpétuelle évolution)
- Nous insufflons une dynamique pro-active chez le jeune en l'amenant à s'interroger : quelles sont les bonnes questions à se poser ? qu'est-ce que j'aime ? quelles sont mes compétences ?
- Nous tentons ainsi de donner les moyens aux élèves de faire des choix éclairés.
- Nos documents rappellent aux parents nos missions d'accompagnement du choix scolaire et professionnel.
Pour certains élèves, ce choix se fait précocement et l'aide proposée est individualisée (entretiens, questionnaires, logiciel, ...). Les parents sont évidemment étroitement associés au processus.

Au 2^e degré

- Nous rappelons l'organisation de l'enseignement secondaire et les règles de changement d'option, les autres filières de formations comme l'armée, la police, ...
- Dans l'enseignement technique et professionnel, il est apparu utile d'informer correctement les élèves sur les débouchés et exigences des différentes options proposées.
- Comme dans le 1^{er} degré mais avec d'autres outils, des animations visent à approfondir la réflexion sur la nécessaire connaissance de soi dans le choix professionnel.
- Les élèves sont aussi initiés à la consultation de sites internet :

- www.enseignement.be
- www.orientation.be
- www.monmetiermonavenir.be

... ..

Il nous paraît en effet important de favoriser l'autonomie et la recherche personnelle. Ainsi, ils sont encouragés à aller aux journées portes ouvertes, à rencontrer des professionnels, ...

A ce niveau, les élèves commencent à prendre vraiment conscience de l'importance des choix qu'ils vont faire et les demandes individuelles sont nombreuses.

Au 3^e degré

- Une offre systématique d'aide individualisée au choix scolaire et professionnel est proposée à tous les élèves des années terminales.
- Aidés de différents documents (fiches inforjeunes, documents du FOREM,...), nous informons les élèves sur les conditions d'entrée dans la vie active mais aussi sur les études supérieures.
- Comme avec les élèves du 2^e degré, nous encourageons les prises d'initiatives et l'autonomie.
- Nous poursuivons également la découverte du monde professionnel à travers des animations collectives.

A côté des actions spécifiques organisées à l'intention des élèves de notre ressort, notre équipe participe chaque année au salon SIEP de Namur en étant présente sur le stand PMS. Cet engagement témoigne de notre volonté d'informer de façon globale les jeunes et leurs parents sur les études et professions.

7. Le soutien à la parentalité

Nous avons un rôle d'écoute, de compréhension et d'accompagnement auprès des parents dès le début de la scolarité de leur enfant. Il apparaît souvent que l'enfant n'est que le symptôme d'une problématique qui le dépasse. Nous sommes convaincus qu'aider les parents, c'est aider l'enfant.

Rendre confiance, repérer et encourager les ressources des parents est une tâche primordiale. En effet, c'est un levier essentiel pour renforcer leur autonomie et les aider à assumer leurs responsabilités.

Lorsque les parents sont séparés, nous veillons à informer et à impliquer les deux parents.

Grâce à notre neutralité et notre indépendance, nous pouvons avoir un rôle de « facilitateur » de contact entre les parents et l'école, et aider à rendre le regard des uns sur les autres plus positif et plus compréhensif.

8. L' Education à la santé

En FWB, l'infirmière a l'avantage de ne pas être isolée dans sa fonction, elle participe au contraire pleinement au travail de l'équipe PMS. De cette façon, elle renforce la promotion du bien-être global de l'élève.

L'éducation à la santé, outil de promotion de la santé, est réalisée à différents niveaux :

- Lors des visites médicales obligatoires (Décret 2002 et 2006), différents thèmes de santé sont abordés, adaptés aux classes, à l'âge, au sexe des élèves (ex. alimentation, hygiène, SIDA, contraception, dos pour les élèves de l'ITH)
- Les vaccinations et la prophylaxie des maladies transmissibles s'accompagnent d'actions informatives et éducatives à l'intention des parents, des enfants et des enseignants.
- Des animations préventives
Les thèmes abordés sont définis avec les écoles afin de répondre aux demandes ou à des besoins liés à un contexte particulier.
Ils sont divers et peuvent varier. La tendance actuelle concerne l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, le bien-être dans le cadre scolaire (harcèlement/climat de classe, estime de soi, dangers d'internet/réseaux sociaux), la santé et l'hygiène (le brossage des dents, le lavage des mains, l'alimentation équilibrée, le mal de dos).

L'infirmière est au centre du dispositif mais travaille le plus souvent en partenariat avec d'autres membres de l'équipe, un médecin ou un service extérieur compétent en la matière.

IV. NOS PARTENAIRES

Comme nous venons de le voir, que ce soit dans le cadre d'actions collectives ou individuelles, nous développons des partenariats avec des services sociaux et psycho-médicaux divers. Tisser des liens et s'intégrer dans un réseau de partenaires est une vraie richesse. Il nous apparaît indispensable et inévitable de collaborer avec d'autres services car les compétences de chacun sont complémentaires.

Nos principaux partenaires sont :

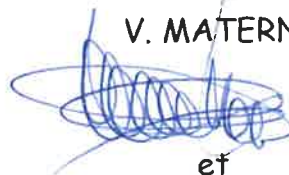
- Les centres de planning familial
- Les AMO (Aide en Milieu Ouvert)
- Les centres de santé et de guidance
- Les SAJ (Services d'Aide à la Jeunesse) et SPJ (Services de Protection Judiciaire)
- Les services de la médiation scolaire
- Les responsables d'écoles de devoirs
- Les logopèdes
- Les psycho-motricien(ne)s

Nous n'hésitons pas à prendre contact avec d'autres services tels que le FARES (Fonds des Affections Respiratoires), les CLPS (Centres Locaux de Promotion de la Santé), l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance), les CPAS (Centres Publics d'Actions Sociales), les SAS (Services d'Accrochage Scolaire), les centres neuropédiatriques, les hôpitaux et les médecins traitants.

Service de première ligne, présents au cœur de l'école, nous assurons la coordination entre les différents services et garantissons, dans la mesure du possible, un suivi des actions développées.

Fait à Gembloux, le 30 juin 2016

La Direction,
V. MATERNE



et

le personnel du Centre.